

# PROGRAMME «LISTE DIDIER SARDA»

## DOCUMENT ANNEXE

### Finances 2001-Mars 2008. Pour en savoir plus et élaborer son propre jugement

Après la publication du bilan municipal 2001-2007 présentant «la liste détaillée des investissements de 2001 à 2007 réalisés par la commune et le syndicat du lac SILA (p.11)», il nous a semblé important de compléter l'analyse et de vous faire part de notre point de vue.

C'est pourquoi ce document répond à trois objectifs principaux :

- dresser un état des lieux précis des équilibres financiers de la **commune seule** - en complément des informations financières fournies par la liste sortante,
- vous faire part de notre interprétation de ces statistiques,
- évaluer les capacités financières futures de la commune pour vous proposer un programme réaliste.

#### Méthode d'analyse

Pour chaque rubrique analysée, nous avons volontairement dissocié les statistiques et chiffres fournis des commentaires qu'ils nous inspirent. De même que nous ne contestons aucun des chiffres et ratios fournis par le document de la municipalité sortante, nous souhaitons éviter toute remise en cause ultérieure des statistiques énoncées en indiquant toutes les références, modes de calcul ou les sources Internet que nous avons utilisées.

Nous souhaitons ajouter en outre que la municipalité actuelle nous a fourni avec diligence les documents financiers officiels que nous avons demandés et nous la remercions.

#### Préalables

Champ de l'étude : nous avons mis l'accent sur le budget principal de la commune (à l'exclusion du syndicat du lac SILA). Non pas que nous négligions l'analyse des autres budgets que représentent les budgets annexes «Eau et Assainissement» et «Bois et Forêts», le budget de la Communauté de Commune de la Tournette (CCT) ou la société économie mixte en charge du tourisme, la SAMETT, mais le budget principal nous a semblé dans un premier temps le plus important.

Unités : tous les montants fournis sont exprimés en milliers d'euros (abréviation K€).

Petit guide : pour vous familiariser avec la terminologie des finances communales et son «jargon», nous avons mis en ligne sur notre blog un petit guide avec un lexique vous donnant l'essentiel des concepts utilisés. Adresse : <http://talloireslistesarda.typepad.fr>

Sources : Budget Principal 2007 voté le 19 janvier 2007 (BP2007); Compte Administratif 2007 (CA2007) validé par la trésorerie principale d'Annecy le Vieux le 18 janvier 2008 ; Budget Principal 2008 (BP2008) voté le 24 janvier 2008 ; Décisions Modificatives (DM) ; Internet, ministère des finances : <http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/>

#### 1. Maîtrise de la fiscalité

Nous avons étudié le niveau de fiscalité de Talloires de 2002 à 2007 et comparé celui-ci avec celui de Menthon-Saint-Bernard en 2006 (Source Internet). Voici les chiffres :

Taux en %	Talloires 2002	Talloires 2007	Menthon 2006
Foncier bâti	8,27	8,27	10,32
Foncier non bâti	29,74	29,74	23,38
Taxe d'habitation	8,02	8,02	6,89
Taxe professionnelle	10,64	10,64	14,50

#### Nos commentaires :

- A Talloires, les taux sont restés constants pendant la dernière mandature. Très bien. Nous comptons d'ailleurs poursuivre cette politique de stabilité des taux (voir notre programme).
- Les taux en vigueur à Menthon-Saint-Bernard montrent que si Talloires est inférieur pour le foncier bâti et la taxe professionnelle, ce n'est pas le cas pour le foncier non bâti et la taxe d'habitation. Mais pas de différences significatives à signaler.

## 2. Genèse du budget d'investissement 2007

### Etape 1 : Le budget initial (BP2007) et sa réalisation (CA2007)

Le budget initial 2007 prévoyait toute une série d'investissements. Parmi ceux-ci (liste non exhaustive) : l'achat du terrain de golf (535 K€), des travaux pour l'électricité à Vérel, Angon, Saint-Germain (199 K€), un poste « logement maison des associations » (137 K€), l'acquisition d'un véhicule (114 K€), la rénovation de l'école (88 K€), des jeux d'enfants (50 K€), des crédits consacrés à la zone NA de Perroix (44 K€), à la décharge de Saint-Germain (30 K€), au cinéma (12 K€), au practice de golf (10 K€), à l'installation de WC parapente à Perroix (10 K€). Ces dépenses étaient essentiellement financées par les excédents cumulés du budget de fonctionnement (855 K€) et par la vente de la Fruitière de Vérel (230 K€) sans compter des emprunts pour 624 K€ dont un emprunt de 500 K€ spécifique pour le golf.

Dans ce programme certains postes ont été réalisés en totalité comme l'achat du terrain de golf ou en partie comme les travaux d'électricité à Vérel, Angon, Saint-Germain pour 86 K€, la rénovation de l'école pour 76 K€, la décharge de Saint-Germain pour 4 K€, la zone NA de Perroix pour 4 K€. Les crédits concernant la maison des associations, l'acquisition d'un véhicule, les jeux d'enfants, le cinéma, le practice de golf, les WC à Perroix ont été annulés ou transférés. Au total ce sont 451 K€ de dépenses d'équipements qui ont été annulées, transférées ou reportées. Du côté des recettes, la vente de la Fruitière de Verel n'a pas été menée à bien.

### Etape 2 : Les additions au budget initial (DM2007)

En cours d'année, différents travaux supplémentaires ont été soumis à l'approbation du conseil municipal. Parmi ceux-ci : les travaux du port de Talloires (212 K€), la rénovation des chalets d'Angon (184 K€), les travaux de l'ancienne route de Saint-Germain (30 K€), les chéneaux de l'église Saint-Germain (20 K€). En parallèle, un emprunt supplémentaire de 450 K€ sur 15 ans à un taux fixe de 5,1% était souscrit auprès du Crédit Agricole de Savoie. Les travaux du port ont été réalisés à concurrence de 127 K€ en 2007, son reliquat et les autres réalisations ont été reportées sur 2008.

#### Nos commentaires :

- De notre point de vue, une commune devrait essayer de limiter au maximum l'annulation et les chassés croisés des crédits en cours d'année. Bien sûr des aléas peuvent se produire, des subventions prévues ne pas être versées, etc. mais à moins d'être clairement expliquées, de telles annulations génèrent de forts mécontentements non seulement de la part des élus qui se sont investis sur ces dossiers mais aussi de la part de la population qui attend ces réalisations.
- L'inverse est vrai. Pour beaucoup d'élus, réalisations riment avec réélection, surtout en fin de mandat ! La mise en œuvre de réalisations non prévues initialement surprend. Ainsi en a-t-il été des travaux du port en 2007. Le risque est grand que des investissements aussi stratégiques ne se réalisent pas avec la sérénité nécessaire (cf. pétition des riverains).
- Même si on négocie une ligne de crédit avec les banques en début d'année, la négociation d'un emprunt non prévu initialement ne peut s'effectuer dans les meilleures conditions. Les banquiers savent pertinemment que pour lancer des travaux, leur financement devra être bouclé. On n'est donc pas en situation de force pour obtenir les meilleurs taux.
- Vente de la fruitière de Verel : il est étonnant de constater que la commune avait prévu au budget un prix « plancher » qui n'était pas indiqué dans l'offre sous pli !

### 3. Le budget d'investissement 2008

Les principales dépenses prévues sont les suivantes : les chalets d'Angon, la fin des travaux du port avec un crédit supplémentaire de 26 K€, l'acquisition d'un véhicule (90 K€), l'électrification Vérel, Angon, Saint-Germain (27 K€), la rénovation de l'école (48 K€), la sécurité des installations de voirie (15 K€), l'équipement de la salle informatique de l'école (15 K€), les jeux d'enfants et la rénovation des chéneaux de l'église Saint-Germain déjà cités.

Nos commentaires :

- L'enveloppe totale 2007-2008 des travaux de rénovation du port s'élève à 238 K€.
- La municipalité actuelle a prévu un minimum de dépenses d'investissements pour cette année. En ce qui nous concerne nous n'annulerons aucun des crédits votés !

### 4. Le point sur l'endettement actuel de la commune

Différents indicateurs financiers permettent de mesurer l'endettement d'une commune. Parmi ceux-ci : l'encours de la dette et son évolution, le taux d'endettement (ratio entre les annuités à payer et les recettes du budget de fonctionnement), la solvabilité exprimée en mois, qui permet d'évaluer le poids réel de l'endettement (nombre de mois nécessaires pour rembourser tous les emprunts). Si ce dernier ratio augmente, c'est que la solvabilité de la commune se détériore. Le tableau ci-dessous donne une évolution de ces indicateurs sur les cinq dernières années pour le budget principal de la commune (montants en K€).

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 BP
Encours au 31/12/N (A)	2 473	3 645	3 925	4 302	<b>4 755</b>	-
% annuel augm. de l'encours	-	+47,4	+7,7	+9,6	+10,5	-
Annuité de la dette (B)	481	425	467	477	497	561
Recettes de fonctionnement (C)	2 078	1 799	1 979	2 405	2 078	2 204
Taux d'endettement en % (B/C)	23,1	23,6	23,6	19,8	23,9	<b>25,5</b>
Solvabilité (en mois) (A/Cx12)	14,3	24,3	23,8	21,5	<b>27,5</b>	-

Nos commentaires :

- On constate un accroissement régulier de l'en-cours de la dette depuis 5 ans.
- Le taux d'endettement augmente depuis 3 ans. A noter que le taux au 1/1/2008 (25,5%) est le plus élevé depuis ces 5 dernières années. Ce montant ne correspond pas à celui indiqué dans le bilan de la municipalité sortante (21,2%). Nous vous en donnons la raison ci-dessous.
- La solvabilité se dégrade en 2007 pour atteindre une durée de plus de 27 mois à fin 2007.

### 5. Cohérence entre les taux d'endettement

Nous avons recherché la raison pour laquelle nous n'aboutissons pas au même résultat que celui de la municipalité sortante. La raison en est la suivante : dans le bilan financier diffusé, la totalité des budgets de la commune est prise en compte, budgets annexes compris (voir tableau ci-dessous), alors que nous n'analysons que le budget principal.

Au 1/1/2008 Montants en K€	Budget principal	Bois et Forêt	Eau et assain.	Total
Charges financières emprunts (A)	561,1	0,6	23,4	585,1
Recettes de fonctionnement (B)	2 204,5	16,0	542,5	2 763,0
Taux endettement en % (C=A/B)	<b>25,5</b>	3,8	4,3	<b>21,2</b>

Nos commentaires :

- Les deux ratios sont exacts, mais quel est le plus représentatif de la situation réelle ? Nous considérons qu'il n'est pas significatif de cumuler budget principal et budgets annexes. En effet, chaque budget annexe est indépendant du budget principal et hormis quelques cas très particuliers inapplicables en l'espèce, il est interdit de transférer des recettes de fonctionnement entre budgets. C'est pourquoi nous pensons que nos chiffres correspondent davantage à la réalité.

- Nous sommes restés perplexes devant l'argument consistant à dire que le taux d'endettement ne serait que de « 15,1% hors propriété Carle ». Sauf erreur de notre part, le financement des 1,2 millions d'euros au titre de « portage financier de la propriété Carle » a bien été inclus dans un emprunt de 2 millions d'euros souscrit sur 20 ans en 2005. Il faudra bien rembourser cet emprunt d'une manière ou d'une autre !

## 6. L'évolution prévisible de l'endettement

Nous avons simulé le montant des charges financières à venir pour les six prochaines années afin de savoir si des emprunts importants étaient en fin de vie permettant ainsi d'alléger la dette. Le détail du calcul est publié dans notre blog à la rubrique «finances». Voici les résultats :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nb emprunts vivants	16	15	13	12	11	9
Charges financières prévisionnelles	561,1	522,7	506,8	494,3	469,6	440,3

Nos commentaires :

- Parmi les 16 emprunts actuellement vivants au budget principal, 7 se termineront pendant la prochaine mandature.
- Aucune extinction d'emprunt ne permet d'alléger significativement la dette. En effet, les emprunts les plus importants sont récents. L'exemple ci-après le démontre.

## 7. Le cas de l'emprunt pour l'achat du terrain de golf

La commune a négocié en 2007 un emprunt d'un montant de 500 000 euros sur 30 ans au taux fixe de 4,45% pour l'achat du terrain de golf. Le cumul des intérêts sur la période s'élève à 403 K€.

Nos commentaires :

- Dans ce genre d'emprunt, les montants sont toujours vertigineux. Dans le cas présent, le total des intérêts représente à lui seul les 4/5 du capital.

## 8. Notre conclusion

A l'analyse du bilan financier de la dernière mandature, nous estimons que son interprétation mérite d'être plus nuancée que celle présentée par la municipalité sortante. De notre côté nous retenons les points essentiels suivants :

- une pression fiscale maîtrisée,
- une véritable interrogation (voire un flottement ?) sur les priorités de la municipalité sortante pour gérer les investissements 2007,
- un taux d'endettement qui s'alourdit sensiblement en fin de mandat à cause de souscriptions d'emprunts lourds pour financer la politique foncière. Une telle approche pénalise les marges de manœuvre futures. Selon nous, cette situation perdurera tant qu'une politique claire de valorisation du patrimoine communal ne sera pas engagée.